

Communiqué de presse sous embargo jusqu'au 7 juin à 12h00
(y compris sur les réseaux sociaux)

Baromètre de la finance solidaire La Croix / Finansol 2020 – L'envolée de la finance solidaire



Paris, le 3 juin 2021 – **La finance solidaire a atteint en 2020 un nouveau record avec une progression de 5 milliards d'euros (+33%), soit la plus forte augmentation de collecte jamais enregistrée en valeur absolue (+80% par rapport au record précédent). C'est ce que révèle le 19^{ème} Baromètre de la finance solidaire, publié dans le journal La Croix du 7 juin.**

Avec un encours global de 20,3 milliards d'euros, la finance solidaire continue de séduire les Français. Ces derniers ont épargné plus que jamais avec la pandémie, et sont de plus en plus nombreux à vouloir donner du sens à leur quotidien notamment via leurs placements.

« 2020 est une année hors norme pour la finance solidaire. Elle a bénéficié des mesures positives de la loi Pacte, comme la réforme de l'épargne salariale ou l'émergence de l'assurance-vie solidaire. Par ailleurs, la finance solidaire a aussi évolué avec la crise sanitaire qui a poussé les Français à se tourner vers la liquidité et les souscriptions directes au capital des entreprises solidaires. Cette nouvelle édition du baromètre est axée sur les actions en direction de la jeunesse, qui a été particulièrement contrainte dans ses projets et son mode de vie par la pandémie. Trois exemples concrets illustrent la diversité des apports de la finance solidaire : la formation à l'éco-fabrication dans le secteur culturel, l'insertion professionnelle de jeunes handicapés ou en situation vulnérable dans plusieurs pays d'Afrique, et le développement de l'habitat intergénérationnel en France qui permet de lutter contre l'isolement et favorise, par les services rendus réciproques, une forme de solidarité concrète entre les générations. Plus que jamais pour construire le monde d'après, nous avons besoin d'épargnants engagés et patients » analyse Frédéric Tiberghien, Président de Finansol.

2020, une nouvelle année record pour la finance solidaire

Comme le démontrent les résultats du 19^{ème} Baromètre de la finance solidaire La Croix/Finansol, l'année qui vient de s'écouler bat de nouveaux records sur l'ensemble des indicateurs

	En 2020 (en €)	Evolution en % par rapport à 2019
Encours global de l'épargne solidaire	20,3 milliards	+ 33 %

Epargne bancaire solidaire	7,8 milliards	+ 59 %*
Epargne salariale solidaire	11,7 milliards	+ 21 %
Epargne collectée par les entreprises solidaires	0,8 milliards	+ 15 %

**Dont 2Mds d'€ / 15% dû au contrat d'Assurance-Vie Responsable et Solidaire de la MAIF labellisé en 2020*

Source : Finansol

Par ailleurs, les financements solidaires ont progressé à 566 millions d'euros (+ 24%), un apport sans pareil pour les entreprises solidaires ! En 2020, la finance solidaire a ainsi permis :

- de soutenir **38 480 emplois** (via le financement de 1 247 entreprises/associations et 4 660 microcrédits professionnels),
- d'accueillir **1 421 personnes** supplémentaires dans des logements ou places d'hébergement,
- de soutenir plus de **50 acteurs du développement économique dans les pays en développement** (microfinance, coopératives agricoles, entreprises sociales),
- de contribuer à l'approvisionnement de **8 372 foyers supplémentaires en électricité renouvelable**,
- de soutenir **1 006 hectares d'agriculture biologique** supplémentaires (l'équivalent de 704 terrains de football) à des paysans engagés dans une agriculture de proximité, biologique et à taille humaine.

La finance solidaire boostée par la loi Pacte et « l'épargne forcée » des Français

Plusieurs facteurs expliquent ces chiffres exceptionnels. A l'origine de ce dynamisme, ce sont plus de **837000 nouvelles souscriptions de produits solidaires**, sur l'ensemble des produits labellisés Finansol. Ce nombre significatif témoigne de l'accélération de la démocratisation des produits d'épargne solidaires, et de l'engouement des Français pour ces produits qui répondent à leur aspiration pour plus de transparence, de proximité et de solidarité dans la finance.

La labellisation par Finansol **du fonds en euros du contrat d'Assurance-Vie Responsable et Solidaire de la MAIF, dont l'encours s'élève à plus de 2 milliards d'euros**, est à elle seule responsable de plus de **40% de l'augmentation de l'épargne solidaire en 2020**. Un point très prometteur pour 2022 et l'intégration des unités de compte (UC) solidaires dans l'assurance vie dans le cadre de la loi Pacte.

La crise sanitaire, qui a freiné la consommation des ménages et fait craindre une dégradation de la situation économique, a poussé les Français à épargner (**139 milliards d'euros en 2020 contre 114 milliards en 2019**). Une partie de cette épargne « forcée » s'est déversée jusqu'à la finance solidaire. Celle-ci a bénéficié à la croissance de l'épargne sur des livrets (+ 26%) : la grande majorité des livrets labellisés Finansol, restés attractifs de par leur accessibilité, leur liquidité, et leur sécurité, ont vu leur encours augmenter. Les organismes de placement collectifs (OPC), également portés par l'épargne forcée des Français, ont connu une hausse, plus raisonnée, de leur encours d'épargne (+ 7%). Cette hausse s'explique par un effet de marché finalement faiblement négatif à la fin de l'année couplé à une collecte dynamique.

Le FCP Ecofi Agir pour le climat

- L'encours du fonds a connu une croissance exceptionnelle en valeur relative, atteignant + **196%**
- Il a suscité un intérêt particulier auprès des épargnants, de par son portefeuille tourné autour de la transition énergétique et écologique, thématique de plus en plus prisée, notamment depuis la pandémie

Par ailleurs, les effets de la loi Pacte et de la loi de financement de la sécurité sociale en 2019 se sont ajoutés à ceux de la loi de modernisation de l'économie (LME) de 2008 et ont permis une augmentation de l'épargne salariale solidaire de 2 Mds€ en 2020 (+ 21%). Les produits solidaires des Plans Epargne Entreprise, dont la diffusion est soutenue par la baisse du forfait social pour les TPE-PME, confirment leur attractivité pour les épargnants salariés, en présentant cette année encore une croissance en valeur relative supérieure à celle des produits de l'Investissement Socialement Responsable (ISR).

Enfin, les entreprises solidaires ont réalisé une belle collecte auprès des particuliers épargnants solidaires, de l'ordre de 100M€. Deux ans après la suppression de l'Impôt sur la Fortune (ISF), l'encours d'épargne solidaire directement investie dans des entreprises solidaires atteint donc 790 millions d'euros, en croissance de 15% sur l'année.

Côté financement solidaire, ce sont cette année 566M€ qui ont été investis vers des organisations à forte utilité sociale et environnementale, en croissance de 24% par rapport à l'an dernier. Cette croissance est d'autant plus remarquable que les organisations soutenues par les financeurs solidaires ont souvent été particulièrement exposées aux effets de la crise sanitaire en cours, du fait de leurs secteurs d'activité ou par les publics fragiles pour lesquels elles agissent. Le soutien des financeurs ne s'est donc pas démenti pendant cette année 2020 : preuve, s'il en est, que les entreprises solidaires sont un secteur d'innovation et de résilience.

Méthodologie du Baromètre de la finance solidaire La Croix/Finansol
Issu des recherches de l'Observatoire de la finance solidaire, ce document simple et complet de 8 pages dévoile les dernières évolutions et tendances du secteur de la finance solidaire en France. Il invite également le lecteur à découvrir tous les produits labellisés Finansol et comment devenir épargnant solidaire.
Publication annuelle en partenariat avec le quotidien La Croix.

Agence Wellcom : Mélanie Decomps, Milène Cormier et Charlotte Filaudeau
Finansol@wellcom.fr
01 46 34 60 60

A propos de Finansol, acteur central de la finance solidaire

Créée en 1995, l'association Finansol est un acteur central de la finance solidaire en France qui a pour objet de promouvoir la solidarité dans la finance et l'épargne. Collectif des acteurs de la finance solidaire, elle fédère aujourd'hui plus de 100 entreprises solidaires, banques, sociétés de gestion, compagnies et mutuelles d'assurance. Finansol représente notamment les acteurs de la finance solidaire au Conseil Supérieur de l'Economie Sociale et Solidaire (commissions Europe et cadre législatif et réglementaire), au sein du collectif #NousSommesDemain du Mouvement Impact France, auprès d'ESS France et de l'European Venture Philanthropy Association (EVPA).

www.finansol.org